



## INFORMATION PRESSE

### L'Opéra national de Paris lance avec zePASS une billetterie d'occasion permanente pour ses spectateurs.

L'Opéra national de Paris a conclu avec la société zePASS (filiale de Digitick, elle-même filiale de Vivendi), première place de marché de billetterie d'occasion en France, **un accord pour la création d'une billetterie d'occasion permanente pour tous ses spectacles**. Celle-ci se présentera **dès le 9 février 2012** sous la forme d'un **site Internet** intégré au site officiel de l'Opéra [www.operadeparis.fr](http://www.operadeparis.fr). Cet accord est une **première pour le secteur artistique et culturel en France** et constitue également une **réponse concrète au marché noir de revente de billets** qui pénalise les consommateurs.

Cet accord permet à des spectateurs ayant déjà acheté à l'avance leur billet mais qui ne peuvent assister à la représentation de revendre ces billets à des tiers à un prix qui ne peut dépasser la valeur faciale. Lorsque le spectacle affiche complet, les personnes à la recherche de billets pourront ainsi trouver des places au prix normal sur le site de l'Opéra de Paris. La gestion du service est assurée par zePASS.

zePASS.com est le premier site web français de revente légale de billets d'occasion. Celle-ci se fait au travers d'un service complet de tiers de confiance qui encadre et sécurise les échanges de billets entre internautes, les reventes ne pouvant excéder la valeur faciale des billets. Les paiements en ligne sont sécurisés et la bonne fin des échanges est garantie. zePASS.com est présent dans les univers de la musique, de la culture, du sport, des loisirs et des billets de train (partenariats avec Les Enfoirés, Solidays, les Francofolies, les Vieilles Charrues, Rock en Seine, l'OM, Montpellier Handball, Voyages-SNCF, ...).

Ce nouveau service est une réponse concrète au marché noir et à la revente spéculative de billets sur certains sites non contrôlés, une pratique totalement interdite par la réglementation et qui lèse gravement les intérêts des spectateurs. L'Opéra de Paris poursuit actuellement en justice des sites internet qui vont jusqu'à revendre des billets 10 fois leur valeur faciale.

Pour Nicolas Joel, directeur de l'Opéra national de Paris, « cet accord a une grande importance pour nous car il apporte un nouveau service très attendu par nos spectateurs et il permet de lutter efficacement contre le marché noir qui est un véritable cancer dans notre profession ».

Pour Quentin Schaepelynck, président de zePASS, « les spectateurs de l'Opéra de Paris gagneront un temps précieux en déléguant à la bourse officielle le travail de rechercher un acheteur et, ce faisant, retrouveront un budget disponible pour réserver un autre spectacle, ce qui est assez vertueux ! ».

Paris, le 11 janvier 2012

#### CONTACTS PRESSE OPERA NATIONAL DE PARIS

LYRIQUE

**Pierrette Chastel** *Attachée de presse*

01 40 01 19 95 [pchastel@operadeparis.fr](mailto:pchastel@operadeparis.fr)

BALLET

**Thierry Messonnier** *Attaché de presse*

01 40 01 20 63 [tmessonnier@operadeparis.fr](mailto:tmessonnier@operadeparis.fr)

#### CONTACT PRESSE zePASS

**Quentin Schaepelynck** *Président zePASS SAS*

06 63 00 99 05 [quentin@zepass.com](mailto:quentin@zepass.com)